



## JEU DE LOI

2013 / intervention en UEMO (Unité Éducative de Milieu Ouvert)

Le projet *Jeu de loi* a été réalisé avec le soutien du Centre d'Étude au Partenariat et à l'Intervention Artistiques (CÉPIA/ENSA Bourges). Il a été mis en oeuvre à l'UEMO de Bourges avec Emmanuelle Tromas (éducatrice) et un groupe de 4 adolescents de 14 à 17 ans.



Le projet *Jeu de loi* s'inscrit dans le cadre de mesures de réparation pour des mineurs primo-délinquants en alternative à des poursuites judiciaires.

Les objectifs de ces mesures sont:

- de prendre conscience que les actes individuels ont des conséquences pour l'individu, mais aussi pour la collectivité (effet papillon).
- d'éviter la récidive.

Quelques axes de réflexion m'ont été donnés en amont de l'élaboration du projet:

- de la dégradation à la création.
- respect de l'environnement et de l'autre.
- responsabilisation.
- de l'individu au collectif.

Le projet *Jeu de loi* s'est construit autour de la réappropriation des articles de loi: les mots deviennent source d'inspiration pour créer des messages écrits. Et pour des jeunes en échec scolaire, la lecture et l'écriture devaient devenir un jeu afin que celles-ci ne soient plus perçues comme un obstacle mais comme un atout.

Dans le projet initial, nous devions investir l'espace public pour inscrire à la craie sur le bitume de la ville les phrases composées durant la matinée.

Nous n'avons pas eu les autorisations nécessaires.

La pluie était de la partie.

Nous avons dû nous exprimer sur des cartons, au sec.



### **PREMIÈRE ÉTAPE : la prise de contact avec l'UEMO / le 23 mai**

Je passe environ 1h30 avec la responsable du centre pour qu'elle m'informe sur la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et plus particulièrement sur l'UEMO (Unité Éducative de Milieu Ouvert). Cette dernière est la structure qui accueille le projet d'intervention.

Deux semaines plus tard, par mail, je reçois les objectifs des mesures de réparation et les axes de réflexion.



### **DEUXIÈME ÉTAPE : la rencontre avec l'équipe de l'UEMO / le 18 juin**

Autour d'une table, je retrouve la responsable du centre et je rencontre deux éducateurs et la psychologue. Nous discutons de nos attentes respectives. L'équipe propose quelques pistes qu'elle a déjà expérimentées durant ces journées d'action. Nous brassons des idées et je comprends qu'ils sont dans l'attente d'une proposition nouvelle, d'un regard extérieur à la structure pour pouvoir se remettre en question ou tester une approche inhabituelle.

L'action se passera sur deux jours: une première journée sans moi, une deuxième journée avec moi, et les deux journées doivent être liées.

Il est décidé de travailler sur la réappropriation des articles de loi.

### **TROISIÈME ÉTAPE : la conception du projet Jeu de loi / du 19 au 27 juin**

Le *Jeu de loi* est né. J'élabore ses règles, je fabrique le plateau de jeu et je découpe ses cartes.

Ce jeu permet de distribuer les articles de loi, avec lesquels chacun va devoir travailler, au hasard des lancers de dés.

Je penche sur le déroulement de la journée, avec une matinée où nous jouerons avec les mots et une après-midi où nous communiquerons les phrases trouvées durant la matinée. L'idée est que nous partions d'un article de loi pour lui donner un nouveau sens avant d'aller à la conquête de l'extérieur pour le diffuser et le faire entendre.

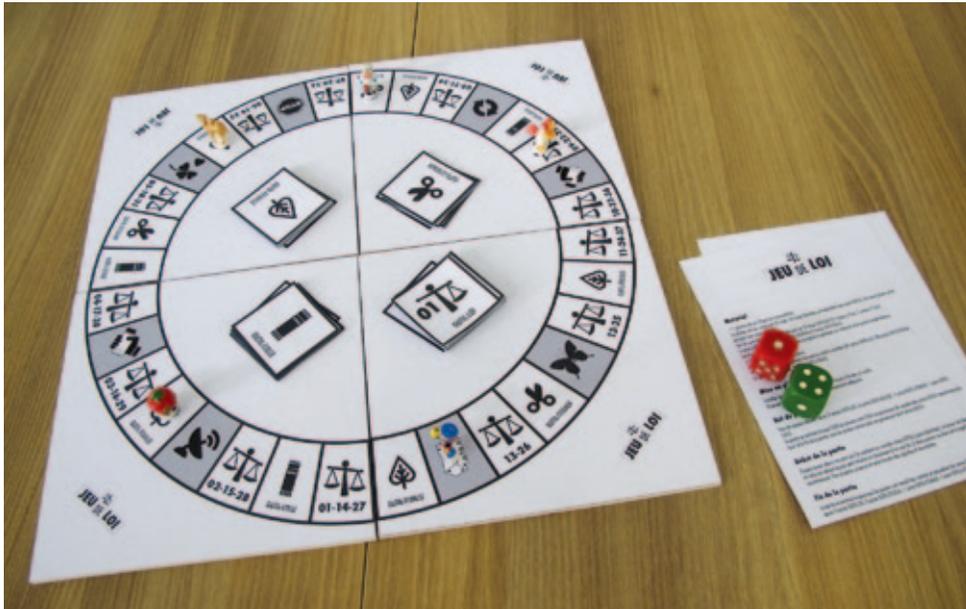
#### QUATRIÈME ÉTAPE : la journée d'intervention / le 28 juin de 9h30 à 16h30

En arrivant à l'UEMO, j'apprends que nous travaillons avec 4 adolescents, tous des garçons. Ils ont entre 14 et 17 ans.

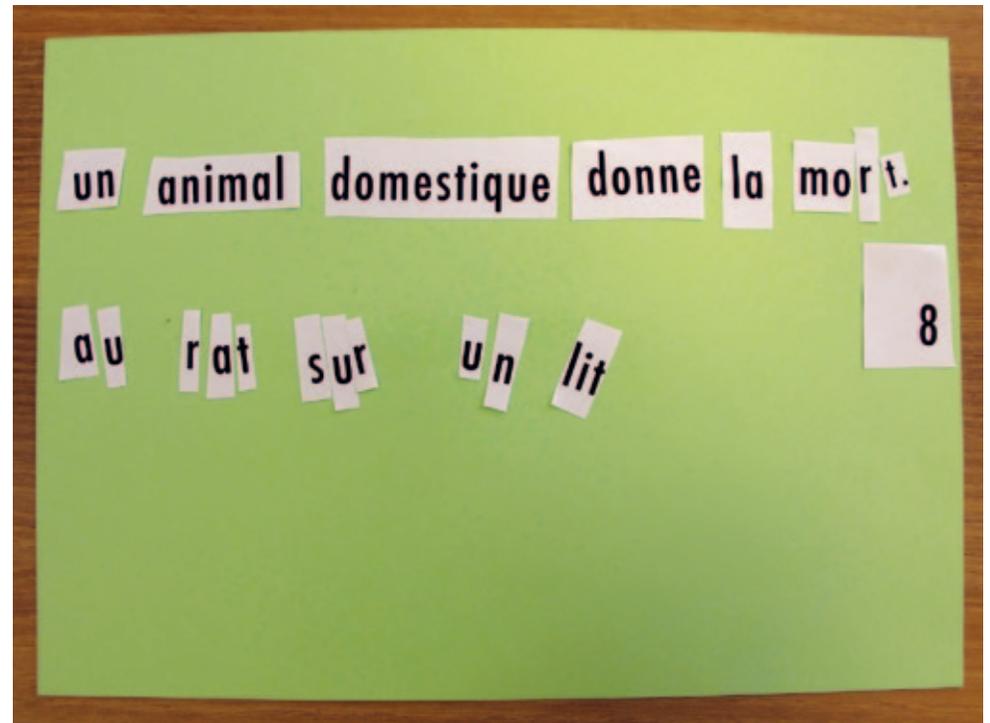
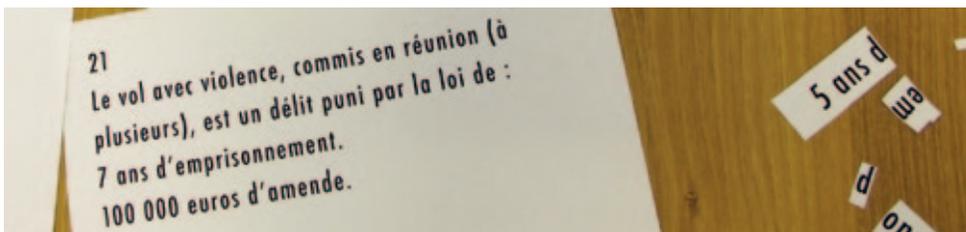
Après une brève présentation, nous réorganisons l'espace pour commencer à jouer au *Jeu de loi*.

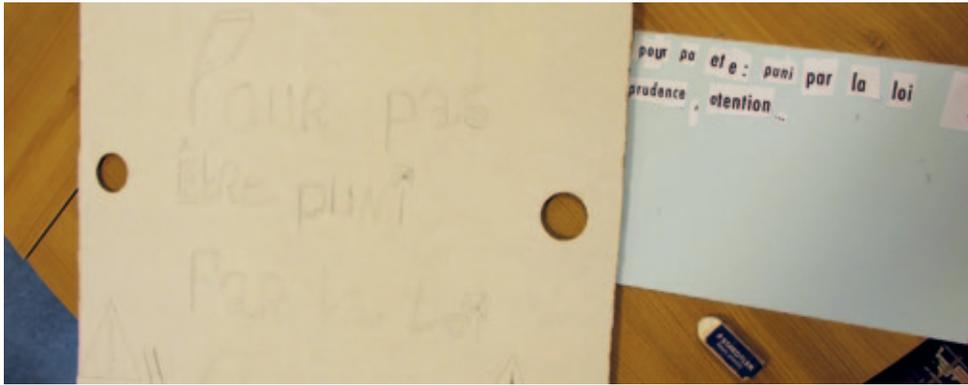
*Le but du jeu est que tous les joueurs doivent réunir 3 cartes OUTIL-LOI, 3 cartes OUTIL-FEUILLE, 1 carte OUTIL-CISEAUX, 1 carte OUTIL-COLLE. La partie se termine lorsque TOUS les joueurs sont TOUS en possession du nombre de cartes OUTILS mentionné plus haut. À la fin de la partie, tous les joueurs seront donc en possession de 8 cartes OUTILS.*

*Il y a des case grises ACTIONS qui ralentissent ou accélèrent la partie.*



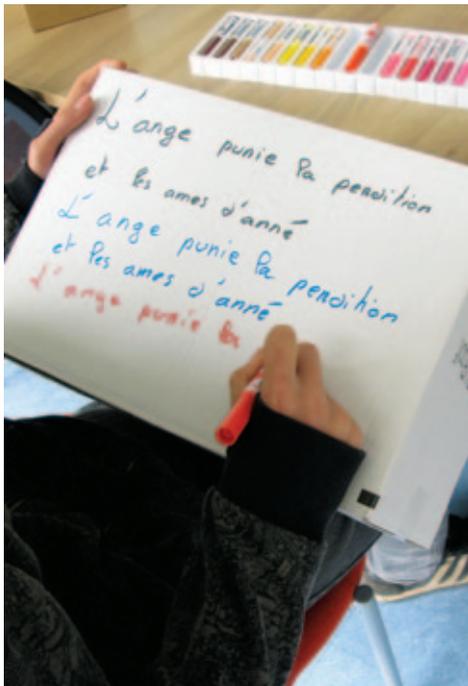
À la fin du jeu, chacun commence à découper son/ses articles de loi. La réappropriation des articles est un travail à faire individuellement. Il faut chercher, en tournant et retournant les mots, les syllabes et/ou les lettres, à composer une nouvelles phrase. L'objectif est qu'à la fin de la matinée, nous ayons tous trois nouvelles phrases faites avec trois articles différents. Les phrases sont collées sur une feuille cartonnée.





L'après-midi, nous inscrivons les phrases du matin sur des cartons récupérés. C'est l'occasion de réfléchir sur la lisibilité du message et/ou son impact (forme de la lettre, couleur, accumulation). Le parallèle avec le graffiti a été bénéfique pour l'implication des ados dans l'appropriation des cartons.

Quand tous les jeunes ont fini leurs trois cartons, nous avons investi les couloirs du centre. Ce temps de restitution a été pour eux l'occasion de confronter leurs productions aux regards des autres éducateurs et de l'équipe administrative du centre.



En me lançant dans ce projet, je voulais rencontrer des gens que je n'ai pas l'occasion de côtoyer. Je voulais m'ouvrir à un monde que je n'ai jamais fréquenté. Je voulais m'investir là où l'art ne va pas, ou peu. Lorsque j'ai franchi leur porte la première fois, j'ai trouvé des gens généreux et investis dans leur mission.

Au début, les mails de la responsable du centre prenaient le temps d'arriver, mais étaient brefs et efficaces. Du coup, le projet s'est monté assez rapidement. J'ai aimé la confiance qui s'est instaurée entre l'équipe et moi. Avec l'éducatrice, il n'y a pas eu de concertation en amont de ma journée d'intervention. Et les choses se sont très bien passées. Nous avons chacun trouvé notre place naturellement.

Le contact avec les jeunes étaient intéressants: l'un d'eux se questionnait sur l'utilité de ce qui lui était proposé de faire, tandis qu'un autre tenait des propos homophobes; ou encore un autre a décalé sa pause pour finir un de ses cartons. Ils disaient ce qu'ils pensaient, ils étaient mordants, mais de leur propos naissaient des échanges de points de vue et d'idées. Et plus la journée s'écoulait, plus ils étaient curieux de savoir ce que je faisais et qui j'étais.

L'éducatrice a émis des conclusions positives sur la journée passée. Nous avons tout de même remarqué que les jeunes avaient du mal à transgresser les règles établies à l'école (syntaxe de la phrase). Ce cadre, qu'ils s'imposaient, malgré mes encouragements pour qu'il l'abandonne le temps de la journée, les empêchait de se libérer dans leurs propositions. Par conséquent, nous nous sommes dit qu'il aurait fallu une demi-journée, en amont, pour leur faire découvrir les mots et les possibilités qu'ils offrent.

